

FO

LA FORCE SYNDICALE

MEDDE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MLETR
MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ



Paris, le 04 novembre 2014

Déclaration FO

Comité Technique d'Etablissement du **Cerema**

04 novembre 2014

JE-NOUS-TOUS FO!

M. le Directeur Général,

Les représentants FO du personnel attirent votre attention sur les points suivants :

- Stratégie du Cerema

Pour la stratégie, FO vous réitère sa demande de "stratégie de survie" car la stratégie "papier glacé" présentée lors des AG des directions laisse croire que les agents feront encore tout, mieux, moins nombreux et en étant les meilleurs.

FO pense plutôt à une stratégie qui définira ce que vous voulez développer, garder (thématique comme matériel), vendre, valoriser en terme d'image, faire en "*in house*". Il faudra également préciser ce que vous envisagez d'abandonner, que ce soit faute de moyens ou à défaut d'investir dans du matériel moderne. D'autres ont déjà élaboré leur propre stratégie comme illustrée ci-dessous.

Cas de l'Ingénierie : Propos recueillis par Olivier Baumann - LE MONITEUR.FR, publié le 22/10/14 : « Face à la conjoncture, l'ingénierie ne doit pas cesser d'innover », Nicolas Jachiet (NJ)(Syntec-Ingénierie)

"Vous observez que l'ingénierie publique investit de plus en plus le champ de la maîtrise d'œuvre. Cela représente-t-il une menace directe pour vous (Syntec) ?

N.J. : Oui, c'est une inquiétude. Nous sommes extrêmement vigilants à ce que cela ne se transforme pas en concurrence déloyale. Le phénomène existe à l'échelon local : certaines agences techniques départementales investissent le champ de la maîtrise d'œuvre sur le marché privé concurrentiel. Nous sommes également vigilants à l'échelon national sur l'intervention d'organismes institutionnels, comme l'Agence de la Biodiversité ou le Cerema. Le dernier exemple en date est celui du futur Institut de la Ville Durable qui pourrait consacrer jusqu'à 20% de son activité au champ concurrentiel, en France et à l'international. Le moment est malvenu pour rajouter une concurrence publique plus ou moins subventionnée. Nous alertons les responsables publics chaque fois que nous observons une distorsion de concurrence."

Quelle est votre position en tant que DG sur ce sujet ?

- Programmation de l'activité 2015

Quel constat par rapport à 2014 ?

Mise en œuvre de SINPPA : quand, comment, quels bénéfices par rapport au temps passé ?

Quelle est votre position en tant que DG sur des pratiques communes concernant Sigma ?

- Règlement intérieur du CEREMA

Les règlements intérieurs et les pratiques de gestion des agents diffèrent entre les services du Cerema. Or ils définissent les droits, les règles et les devoirs de chacun. Ces chantiers ont été reportés depuis un an, or seule leur menée permettra le développement d'une véritable culture commune des agents du Cerema. Il est donc désormais urgent et important de lancer ces réflexions et ces chantiers.

L'élaboration d'un règlement intérieur unique risque d'être chronophage. C'est un vaste chantier si l'on étudie tous les points particuliers. L'harmonisation vers le haut de l'ensemble des règlements permettrait de faire gagner du temps dans une période où le temps au Cerema est un luxe.

Les bonnes pratiques d'autres ministères (par exemple, la modalité de temps de travail 1bis du ministère de l'intérieur) devront également être examinées.

Quelle est votre position en tant que DG sur ces propositions et sur les délais ?

- Restauration collective

Toujours sur la même idée d'identité Cerema, la plupart des agents du Cerema attend des réponses sur la restauration collective.

Quelle est votre position en tant que DG sur le maintien des restaurations internes ?

Quelles sont les aides pour les agents n'ayant pas de possibilités de restauration ?

Quel avis sur le ticket restaurant ?

Un groupe de travail rassemble les CLAS, quels sont résultats les intermédiaires ?

- Expérimentation du télétravail

Par une note en date du 09 octobre 2014, le Secrétaire général du MEDDE/MLETR vient de décider d'étendre l'expérimentation au-delà des seuls quinze services expérimentateurs initiaux. Le Cerema est maintenant en capacité de demander l'expérimentation du télétravail (à ne pas confondre avec le travail déporté !). Un atout de plus pour le Cerema pour tous ceux et celles qui voudrait y travailler ?!

Quelle est votre position en tant que DG sur cette expérimentation ?

- Utilisation des matériels

Quelle sera votre position en tant que DG sur la problématique des matériels à mettre aux normes, notamment vis-à-vis de l'activité sondage ?

- Décisions de modification de l'organisation au sein des Dter/Dtec :

Cas de la réorganisation des directions des labos à la DTer Est.

Lors d'un CT au niveau local, la réorganisation des directions des deux labos (Nancy et Strasbourg) avait été évoquée. Par une lettre de mission de février 2014, il était envisagé que la direction des deux labos était assurée par une même personne. Cette nouvelle organisation a rapidement amélioré les conditions de management au sein même des groupes techniques. Récemment, lors du dernier CTSS, la direction de la DTer a annoncé la remise en cause de cette idée de direction commune, à savoir la nomination d'un directeur dans chaque laboratoire. Cette situation inquiète de nombreux agents, tant à Nancy qu'à Strasbourg.

Qu'est-ce qui a motivé une telle décision alors que la situation était en train de s'améliorer ?
Y a-t-il un risque d'une certaine mise en concurrence des 2 labos avec 2 directeurs différents ?
Enfin, qu'en est-il de la transversalité ?

FO demande une clarification afin de rassurer les agents.

- Calendrier 2015 :

FO demande que les sujets - nombreux - et le planning 2015 des réunions avec les organisations syndicales soient définis à l'avance.

